

## Transports scolaires : finalement, ce sera 100 €

Le département a fait marche arrière sur la fin de la gratuité pour les écoliers et collégiens. Il a annoncé hier la mise en place d'un tarif unique représentant jusqu'à 91€ d'économies pour certains parents.

**IL AURA FALLU DES MOIS** de mobilisation des parents d'élèves et des élus locaux pour que le département fasse marche arrière. Dossier de crispation politique, la fin de la gratuité des transports scolaires votée en janvier par la majorité départementale connaît un revirement de dernière minute.

Le président (LR) du conseil départemental, Jean-Jacques Barbaux, a annoncé à son bureau exécutif hier matin un tarif unique à 100 € pour les collégiens et les écoliers. Soit une économie de 91 € pour les parents

des élèves dont le trajet scolaire est sur une ligne dite régulière. Les élèves des RPI bénéficieront toujours du tarif à 50 €.

« L'assemblée départementale a été attentive aux remontées du terrain et a décidé de proposer une aide supplémentaire pour les écoliers et les collégiens des lignes régulières afin qu'ils bénéficient des mêmes tarifs que ceux qui utilisent les circuits

spéciaux scolaires », explique-t-on au département. Malgré la pression des parents d'élèves, FCOPE 77 en tête, Jean-Jacques Barbaux réalise les inégalités générées par sa politique de transports. « Certaines lignes régulières n'ont qu'une vocation scolaire, rendant la carte Imagin'R beaucoup moins intéressante au regard de l'offre de transport parfois insuffisante », recon-

naît-on à Melun. Cette rallonge de près de 3 M€, a priori prélevée sur le budget 2017, devrait être entérinée pour parvenir à ce tarif unique à 100 €. Un formulaire de demande d'aide sera disponible courant septembre pour un remboursement effectif dès janvier 2017.

De cette façon les familles qui, pour la plupart, ont choisi le paiement échelonné de la carte Imagin'R pourront bénéficier de cette aide avant d'avoir à solder le paiement de leur carte.

MARION KREMP

**COULOMMIERS**  
Elle tente de vendre un Doppler dérobé à l'hôpital



(P. G. DOL)

## MEAUX Un reportage de M 6 à l'origine

Les faits remontent à début mars. Une patiente, mécontente d'attendre aux urgences de l'hôpital de Coulommiers, dérobe un appareil à échographie Doppler, d'une valeur de 500 €. Un objet qu'elle tente de revendre sur Leboncoin. Lorsqu'une sage-femme se rend compte de la disparition de l'appareil, l'hôpital porte plainte. Les policiers remontent jusqu'à cette patiente, qui, lors de sa première convocation, nie les faits. L'annonce du site Internet disparaît, mais les policiers parviennent à obtenir des preuves de la correspondance de l'objet qui a disparu et de celui qui avait été mis en vente. Lors de sa 2<sup>e</sup> convocation, la patiente reconnaît le vol, mais affirme s'en être